

---

# SAINT-ELOY-LA- GLACIERE

---

Information municipale N° 29

---

DECEMBRE 2022

---



## Sommaire

- ◆ Le mot du Maire
- ◆ Le Budget communal
- ◆ Taux, taxes, tarifs et subventions
- ◆ Les travaux
- ◆ L'adressage
- ◆ Les Saintéloysiens
- ◆ La vie des associations
- ◆ Dossier : ALF un territoire à votre service



## LE MOT DU MAIRE



En cette fin d'année, je comptais bien vous annoncer la fin des travaux de préservation et d'embellissement de notre église. Eh bien non, la réfection de la couverture n'est pas réalisée. La pénurie de matériaux au printemps et la priorisation des nombreuses toitures endommagées par les épisodes de grêle nous ont conduit à repousser ce chantier au printemps 2023.

Quand vous recevrez ce bulletin, je pense que nous aurons terminé d'installer les numéros et différents panneaux d'adressage. A ce sujet, je vous ai envoyé un courrier indiquant votre nouvelle adresse. Je vous alerte sur le fait qu'il faut bien veiller à conserver dans le libellé de l'adresse le nom du village ou lieu-dit car les bases de données calquées sur des modèles urbains ont la fâcheuse tendance à les ignorer. Au-delà du fait que nous tenons à préserver le nom de nos villages, c'est un gage de rapidité et d'efficacité.

Vous pouvez voir que nous avons également réalisé des travaux de voirie afin de maintenir nos chemins en bon état (chemin Les Salles/ Le Redondet, Coursière des Sagnes aux Amouilhauts, chemin de la croix des Rameaux au Grifol). Nous avons également organisé avec la communauté de communes ALF une réunion de formation et de sensibilisation au compostage. Les nombreux participants ont ainsi pu repartir avec un composteur offert par ALF. A ce sujet, la communauté de communes vous a informé par courrier du changement d'organisation de la collecte qui a débuté le 14 novembre. J'en profite là aussi pour faire appel à votre civisme concernant le respect des règles de tri indiquées sur les containers, concernant également l'accès à ces containers en cas de neige.



J'ai aussi rencontré une technicienne de l'agence locale des énergies (ADHUME) afin de regarder si nous pouvions envisager un chauffage par géothermie de nos deux logements communaux. Malheureusement, avec une participation de la commune à hauteur de 45000€ ce n'est pas envisageable. Cependant, je me félicite que nous ayons su anticiper sur la problématique énergétique que nous subissons actuellement et qui n'est pas près d'être résolue : Grâce au dispositif TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte) et à des financements à hauteur de 80% nous avons changé toutes les fenêtres de la mairie et modifié notre système d'éclairage public. Nous faisons aujourd'hui partie des 10% de communes du Puy-de-Dôme équipées d'éclairage LED, de plus, nous avons un abaissement de l'intensité de 50% de 21h à 23h et de 70% de 23h à 6h. Dans l'immédiat, je n'ai pas proposé au Conseil municipal l'extinction totale la nuit, car la modification a un coût et grâce au système performant que nous avons, la facture 2021 de l'éclairage public s'élève à 140€.

Nous avons aussi complété notre information donnée via le site internet par la création d'une page Facebook alimentée par Géraldine.

Au nom du Conseil municipal, bonne fin d'année à toutes et à tous et meilleurs vœux pour 2023.

Jean-Luc COUPAT

# TAUX, TAXES, TARIFS ET SUBVENTIONS

## LE BUDGET DE LA COMMUNE EN 2022

### Fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	227 498,07	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	178 176,34
Charges de personnel et frais assimilés	31 560,00	Atténuations de charges	11 000,00
Atténuations de produits	2 100,00	Produits des services, du domaine et ventes diverses	27 301,00
Virement à la section d'investissement	16 333,27	Impôts et taxes	30 756,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	590,00	Dotations, subventions et participations	39 133,00
Autres charges de gestion courante	17 550,00	Autres produits de gestion courante	9 365,00
Charges exceptionnelles	700,00	Produits exceptionnels	600,00
<b>TOTAL</b>	<b>296 331,34</b>	<b>TOTAL</b>	<b>296 331,34</b>

### Investissements effectivement réalisés TTC

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
EMPRUNT	0	0
<b>EGLISE</b> : Travaux des tranches optionnelles réalisés en 2022 (Reste une tranche sur 2023)	175 830,98	DRAC : 43 957,75 Conseil Régional : 43 957,75 Conseil départ. : 35 166,20 Part communale : 52 749,28
<b>VOIRIE</b>	46 557,71	Cons départ. : 10 302,47 Etat : 11 774,25 Part communale : 24 480,99
<b>ADRESSAGE</b>	6 809,15	Cons. départ. : 1 454,00 Etat : 1 661,00 Part communale : 3 694,15
<b>BAISSE ECLAIRAGE PUBLIC</b>	5 285,87	Part SIEG : 3 206,77 Part commune : 2 290,55
<b>ACHAT CHAINES A NEIGE</b>	2 760,00	Conseil départ. : 1 000,00 Part communale : 1 760,00

## Prix des logements :

Loyer : 390 € / mois - Provision sur charges : 120 €/mois

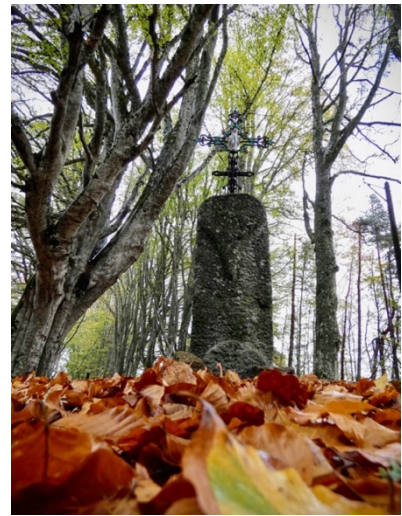
## Prix de location de la salle des fêtes :

Association de la commune : GRATUIT

Habitants de la commune : 35 € / jour

Particulier hors commune : 80 € / jour

Frais de chauffage (du 1/11 au 1/05) : 30 € / jour



## Les frais de scolarité

Notre commune ne disposant pas d'école, la Mairie participe aux frais de fonctionnement des écoles où sont scolarisés les enfants résidants à St-Eloy, ainsi cette année la commune a versé :

**Echandelys** : 700 € par élève soit 700 €

**Saint-Amant-Roche-Savine** : 761,83 € par élève soit 2 285,49 €

**Ambert** : 872,33 € par élève soit 872,33 €

## Prix de l'eau :

1.57 € le m<sup>3</sup> - Abonnement 49 € (24,50 € pour compteur secondaire)

## Les taux d'imposition

Foncier non bâti : 49,06% inchangé

Taxe d'habitation: 6,19% inchangé

Foncier bâti: 26,20% inchangé

### Bon à savoir:

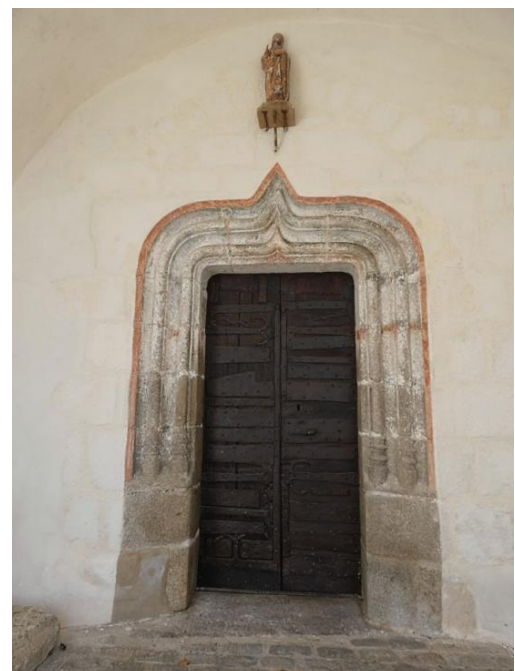
Ce n'est pas parce que la commune n'augmente pas ses taux que vous ne pouvez pas avoir une légère augmentation de la part communale de l'impôt (idem pour les autres collectivités). Le taux voté par la commune est appliqué à une base locative qui est revue chaque année par les services fiscaux. La base est réévaluée chaque année pour tenir compte de l'inflation, cette réévaluation de la base est annoncée à hauteur de 7% pour 2023.



# LES TRAVAUX

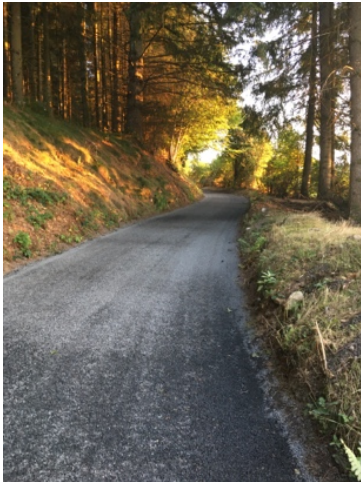
## L'église a retrouvé son éclat

L'église est enfin débarrassée des échafaudages, le porche est achevé, la porte classée à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques restaurée, les revets pavés extérieurs posés. Ce n'est qu'un répit au printemps prochain les travaux de toiture reprendront !



## La réfection des chemins et de la place

Le revêtement de la route qui mène aux Salles et au Redondet ainsi que celui de la Coursière des Sagnes a été intégralement repris et le « périph. » du bourg qui va de la Croix des Rameaux au Griffol a été partiellement réempierré. Ailleurs des réfections ponctuelles ont été réalisées sur des chemins endommagés par le déneigement l'hiver dernier. La place du bourg a été remise en état.



*Coursière des Sagnes*



*Chemin de l'Hort*

## L'adressage

C'était devenu indispensable, tant pour les services de sécurité que pour les livreurs ou la géolocalisation et c'est désormais une obligation, nous devons préciser l'adressage. Les services de la poste nous ont aidés dans la démarche et recommandé de choisir des noms de voies ne prêtant pas à confusion avec les communes portant le même code postal. Par conséquent, nous avons exclu la route de Cunlhat, celle d'Echandelys ou de Fournols...

La validation du nom des voies est du ressort du conseil municipal mais les appellations ont été décidées en accord avec une majorité des habitants et à partir de leurs suggestions. La plupart de ces noms s'appuient sur le cadastre et des noms de lieu connus de tous : Chemin du Bois de Mauchet, Route de Balance, Route de la Dolore...D'autres sont plus inattendus et méritent quelques éclaircissements :

- ***Place de l'Aegypan.***
  - Place de quoi ?
  - De l'E-gi-pan, on vous dit, c'est pourtant simple !C'est comme cela que s'appelle le monstre grimaçant de la fontaine du bourg.  
(Pour en savoir plus consultez le livre de Dominique page 48 ou le site internet de la commune.)



- ***Chemin de Lili*** dans le Bourg. Lili Lierre était la dernière épicière de Saint Eloy. L'emplacement de la boutique est encore visible au-dessus de la première maison du chemin (pour plus de détail sur l'épicerie Lierre reportez-vous à l'ouvrage de Dominique Fournet page 25)
- ***Rue des Tiouliroux***. Les anciens de la commune se souviennent de Clément et Armand Gouverneyre, dits les Tiouliroux, deux « vieux garçons » pittoresques qui habitaient cette rue.



- ***Allée Madame Adélaïde*** derrière l'église. Adélaïde d'Orléans (1777-1847), sœur du roi Louis-Philippe, est une bienfaitrice de la commune, propriétaire du bois de Mauchet, elle a notamment participé au financement de la reconstruction du clocher de notre église. L'allée qui porte son nom conduira prochainement à l'esplanade située au chevet de l'église où seront installés une table et des bancs.

- ***Le chemin de la Taverne*** à la Faye, il s'agit évidemment d'une référence à la croix de la Taverne au croisement du chemin de Montgrain. Aucune trace ne subsiste cependant d'une taverne ayant existé ni à la Faye ni à ce croisement... L'autre chemin de la Faye situé sur le territoire de St-Eloy s'appelle le chemin de Roure

- ***Chemin de la Reboule*** à Montgheol. La reboule est un terme régional désignant le repas de fête qui marquait la fin de la longue période des travaux à une époque où la fenaison et les moissons s'étaient étalées sur tout l'été. C'était avant l'ère de la mécanisation et avant que le réchauffement climatique ne bouleverse le calendrier des travaux agricoles ! (Plus de détails sur les travaux agricoles page 69 dans le livre de Dominique Fournet)

- ***Chemin de la Vissoune***. Aux Amouilhauts tout le monde connaît la maison de la Vissoune en revanche personne n'y a jamais connu quiconque et personne ne sait qui était la propriétaire. Nous en sommes réduits à des suppositions : La Vissoune pourrait être le sobriquet de Marie-Elizabeth-Antoinette Vaisson née en 1856 épouse Pintrand. Jean-Baptiste, son mari, a été maire de la commune ; on l'a retrouvé mort au Charbonnier en 1888. Les recensements de population révèlent qu'Elizabeth (son prénom d'usage) Vaisson a vécu aux Amouilhauts jusque dans les années 1920 avec son fils. La date et le lieu de son décès ne sont pas mentionnés dans le registre d'état civil de la commune.



- ***Coursière des Sagnes*** aux Amouilhauts. Le terme coursière désigne un chemin qui coupe à travers champ ou à flanc de montagne. Sur la carte IGN les Sagnes se situent au croisement de la Voie romaine. La coursière se poursuit jusqu'à la Croix des Rameaux et permet de rejoindre le Bourg.





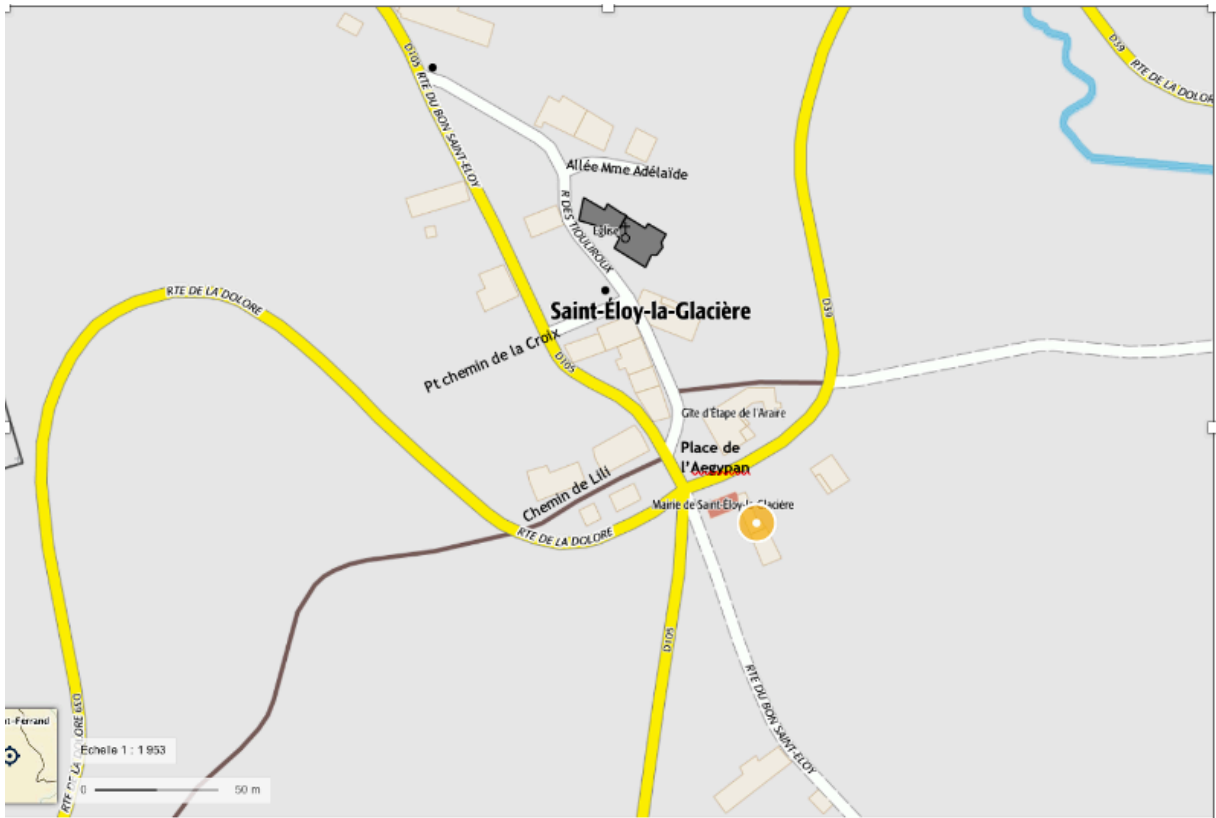
- **Route des Scieurs de long.** Nous avons voulu rendre hommage aux générations d'hommes de tous âges de la commune, et particulièrement des Amouilhaux où ils étaient très nombreux, qui ont dû emprunter cette route pour rejoindre les forêts de toute la France où ils passaient de longs mois à tailler des planches. Les migrations saisonnières étaient le seul moyen dans notre Haut Livradois surpeuplé des XVIIIe et XIXe siècles pour assurer la survie des familles. Parmi les anciens de la commune nombreux sont ceux dont le père, le grand-père ont fait partie de ces travailleurs.

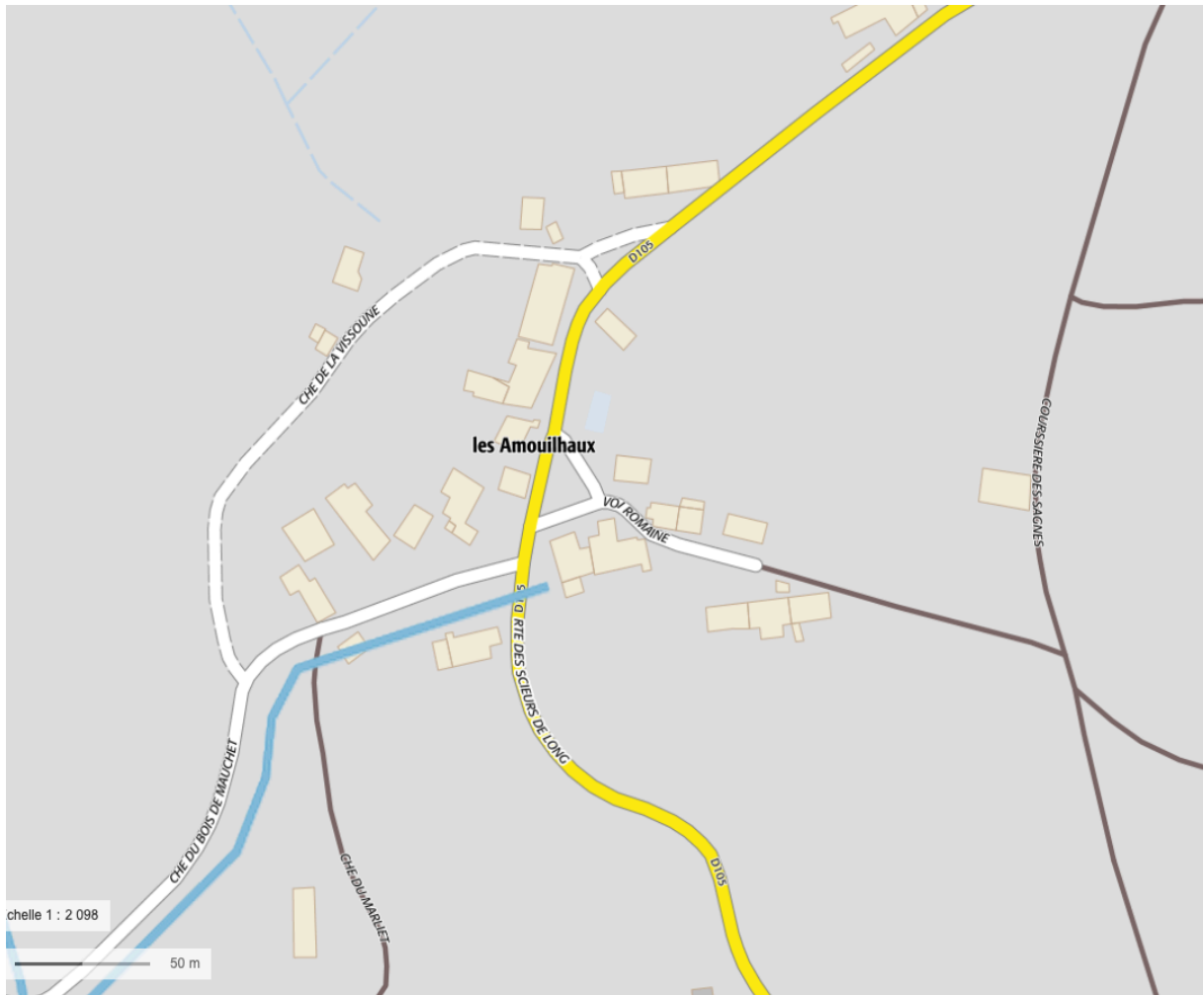
*A gauche sur la photo, Philippe Perron qui fit partie des dernières générations scieurs de long dans sa jeunesse. Photo prise aux Amouilhaux en 1938. (Archives de Noëlle Floquet)*

Précisons que la route qui va des Salles au Redondet porte le nom de **Chemin de l'Hort** et que les maisons du Griffol, Montgrain, la Vaisse et Sagneneyre ne sont identifiées que par le nom du lieu-dit et des numéros. Enfin, vous constaterez qu'il arrive que l'on passe d'un numéro 3 à un numéro 7 par exemple ceci en prévision d'éventuelles constructions nouvelles.

*Les élus municipaux ont retroussé leurs manches. Trois journées de travail ont été nécessaires pendant lesquelles Marc s'est particulièrement impliqué. Les panneaux et les numéros sont en place !*







Cartes extraites de Géoportail

# LES SAINTÉLOYSIENS

## Un bébé dans la commune !

Elle est née le 14 décembre 2021 mais notre bulletin était déjà distribué. Bienvenue à *Isia Faure* et toutes nos félicitations à ses parents, *Géraldine Faure et Laurent Cornelissens* !



## Un PACS

Toutes nos félicitations à *Manon Nourri et Florent Lucas-Ortega* qui se sont engagés le 24 octobre 2022 dans un Pacte Civil de Solidarité.

## De nouveaux habitants

Nous sommes heureux de compter parmi nous de nouveaux habitants

*Thierry Mancini*, résident secondaire dans le Bourg.

*Anne Fayard et Didier Laroche* et leurs enfants *Noé, Dylan et Léa* dans le Bourg.

*Sophie Glomeau* et *Stéphane Radovic* aux Amouilhaux.

*Michelle et Manuel Gonçalves* ainsi que *Myriam et Hervé Touzet* jusque-là résidents secondaires sont désormais des résidents principaux à la Faye.

## Hommage aux défunts

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles de

*Henri Baubet* des Amouilhaux décédé le 19 mars 2022

*Yann Fiebach* décédé au Bourg le 1<sup>er</sup> avril.

Nous avons aussi appris le décès de *René, Auguste Rouvet*, originaire de St-Eloy, décédé le 4 septembre à Sauvagnat-Ste-Marthe.

## Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre

« Le monde était convaincu en 1918 que la Première guerre mondiale devait être « la Der des der », la dernière des dernières. Nous savons ce qu'il advint de cet espoir et aujourd'hui

en ce 11 novembre 2022, alors que la guerre est de retour sur notre continent, n'oublions pas le combat des Poilus pour la Paix et le sacrifice de nos soldats morts pour la France »

*Sébastien Lecornu*, ministre des Armées et *Patricia Mirallès*, secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire



## Le Père Noël passe pour les enfants et les anciens.

Les enfants jusqu'à 12 ans et les personnes de plus de 75 ans, résidents permanents recevront la visite du Père Noël dans les derniers jours de décembre.



## Faisons connaissance

Avec l'arrivée de nouveaux habitants, St-Eloy connaît un renouvellement de sa population. Les anciens dans la commune sont détenteurs d'une mémoire que nous voulons conserver, les arrivants apportent leurs expériences qui nous enrichissent, voilà pourquoi nous les faisons se rencontrer par l'intermédiaire de cette publication. Cette année *Marinette Chantagrel* évoque ses souvenirs dans notre commune alors que *Sabina et Sorin Voicu* présentent le cheminement qui les a conduits jusqu'à Montgrain

## *Madame Chantagrel : « je vous parle d'un temps... »*



Madame Chantagrel s'est un peu fait prier pour nous livrer ses souvenirs qui, selon elle n'intéressent personne. Il a fallu la convaincre que vice-doyenne de la commune elle était l'une des derniers témoins des années d'avant-guerre et que ses souvenirs étaient précieux.

Marinette Jouvency est née au Charbonnier dans la commune de Fournols en 1930 - Son père Ernest, fait partie des dernières générations de scieurs de long qui tous les hivers partaient couper des planches dans les forêts d'autres régions. Elevée dans la ferme familiale avec son frère et sa sœur plus jeunes, Marinette est allée à l'école à St-Eloy notamment avec Paulette Goutte (Mme Barriere) de deux ans son aînée, elle aussi originaire du Charbonnier. A pied et en sabots les enfants se rendaient à l'école située dans ce qui est aujourd'hui la grande salle de notre mairie. L'instituteur qui logeait au premier étage

généralisait une classe unique de l'apprentissage de la lecture jusqu'au certificat d'étude. Les élèves venant des villages éloignés amenaient un repas froid. Ce n'est que durant une année que l'épouse d'un instituteur a préparé des soupes chaudes pour les enfants qui amenaient des légumes de chez eux. Après le repas les filles aidaient à la vaisselle et les garçons amenaient le bois et le charbon pour entretenir le poêle

Pendant la guerre les instituteurs, de jeunes hommes, ne restaient pas longtemps - peut-être appelés par le STO ou rejoignant la résistance ?... L'hiver, il n'était pas rare de manquer l'école pendant des jours car la neige rendait les chemins impraticables. « A la maison, il fallait aller garder les vaches, les traire, faire le beurre (il n'y avait pas de laiterie dans la région) s'occuper des frères et sœurs ; alors là encore on n'attendait pas les vacances et personne ne disait rien... »

Le jeudi, c'était jour de catéchisme enseigné par M<sup>elle</sup> Philomène Perron ou par sa mère et un dimanche par mois le curé de Fournols venait dire la messe.

Les Jouvency se rendaient rarement Fournols où pourtant il y avait avant-guerre deux boucheries, deux ou trois boulangeries et plusieurs épiceries mais la famille avait ses habitudes à St-Eloy : le bureau de tabac-cabine téléphonique, l'épicerie tenue par Pierre et Julien Lierre. Les deux frères effectuaient des tournées dans les villages alentours avec leur voiture à cheval, collectaient les fromages, le beurre et les œufs et vendaient les denrées qu'on ne produisait pas à la ferme. C'est encore à St-Eloy que les parents emmenaient les enfants pour la fête patronale. Là un camelot venu de St-Amant vendait des petits jouets, c'était la seule attraction !...

Marinette a quitté l'école à la fin de la scolarité obligatoire à 14 ans, elle a ensuite travaillé dans la ferme familiale et dans la pépinière de la forêt de Bois Grand. Il fallait semer les graines, repiquer, désherber, arracher les jeunes plants. Les distractions étaient rares : le bal chez Vacheron au Griffol où l'un des fils jouait de l'accordéon, la fête à Fournols avec

ses chars fleuris, le bal et le feu d'artifice. De temps en temps un petit tour à Ambert par le car qui partait de Fournols pour voir une cousine...

C'est en 1954 que M<sup>elle</sup> Jouvençy épouse M. Chantagrel. Auguste, né en 1915 aux Amouilhauts, mobilisé en 1939, a été fait prisonnier à l'armistice en 1940 avec un million de ses compatriotes et emmené en Allemagne. Comme la plupart des agriculteurs, il a été rattaché à un stalag rural et affecté dans une ferme où il a travaillé pendant toute sa période de détention. En Allemagne du Nord, il a découvert des fermes bien plus vastes et des méthodes de productions alors inusitées dans notre Livradois.

Le jeune ménage s'installe aux Amouilhauts avec la mère et la grand-mère du marié avant que celles-ci n'aillent habiter une maison un peu plus haut dans le village. Ils exploitent une ferme où ils élèvent une dizaine de vaches, un cheval de trait, des juments poulinières en plus de la volaille. Plusieurs parcelles sont consacrées à une pépinière. Il fallait alors tout un mois pour venir à bout des fenaisons et des moissons.

Peu à peu dans les années 1960 les conditions de vie se modernisent.

Un aspect important de l'accès à la modernité a été l'alimentation en eau courante. Les premières années de son mariage Marinette allait chercher l'eau au puits situé de l'autre côté de la route. « Pour la lessive on allait rincer le linge dans une serve située dans les communaux ». Les exploitants du village devaient aussi s'organiser pour mener chacun leur tour les bêtes à l'abreuvoir. Grâce au captage de sources situées dans leur propriété les Chantagrel ont pu accéder à l'eau au robinet, avoir une première machine à laver achetée à la foire de Cournon.

C'est à la naissance de leur deuxième fille en 1959 qu'une camionnette 403 se substitue à la moto que la famille utilisait jusqu'alors ; puis qu'un premier tracteur acheté d'occasion remplace le cheval de trait. Dans les années 1960, la maison d'habitation est modernisée, des fenêtres plus grandes sont ouvertes pour faire davantage entrer la lumière.

Madame Chantagrel mesure les changements opérés depuis ces années, elle apprécie le confort moderne mais regarde avec nostalgie ce passé aujourd'hui lointain où le village des Amouilhauts résonnait du bruit des travaux agricoles et du meuglement des troupeaux.

### *Copain d'avant !*

*Retrouvailles avec Jean-Marie Pointud. Originaire de Saint Dizier en Haute-Marne avec sa sœur Evelyne il a passé quelques mois en 1943-44 à l'école de St-Eloy aux côtés de Marinette. D'une guerre à l'autre, l'histoire se répète puisque leur père Auguste était venu en septembre 1915 jusqu'en avril 1916 dans sa famille aux Amouilhauts.*



## *Sabina et Sorin Voicu, « Harmoniser les vibrations actives »*



Sabina et Sorin (prononcer Sorine) Voicu (prononcer Voïcou) sont installés à Montgrain depuis 2019.

Jeunes septuagénaires, ils sont tous les deux originaires de Roumanie et se sont connus en 1967 à l'école de musique de Bucarest. Après avoir fréquenté le conservatoire ils deviennent professeurs de violon à Constanta sur la Mer Noire. En 1979, fuyant le régime de Ceausescu, ils quittent la Roumanie pour intégrer l'orchestre philharmonique de Novi Sad dans l'ex-Yougoslavie puis celui de San Remo en Italie deux ans plus tard. Mais leur petite fille doit, elle, rester au pays !...

En 1982, la famille enfin réunie s'installe en France d'abord à Montpellier où ils intègrent l'orchestre philharmonique, mais Sorin a besoin d'air, de campagne et de tranquillité. A la surprise de ses collègues des bords de la

Méditerranée, il postule pour l'orchestre d'Auvergne fondé en 1981 à l'initiative de la région et du ministère de la culture, remporte le concours et les Voicu élisent domicile à Clermont-Ferrand.

De 1983 à sa retraite en 2017, Sorin fait carrière dans cet orchestre qu'il considère comme le meilleur ensemble de chambre en France et en Europe. Avec cette formation il se produit dans le monde entier et notamment au Japon où, dit-il « on ne connaît de notre région que l'eau de Volvic et l'Orchestre d'Auvergne » !

Sabina, elle, choisit de se consacrer avant tout à sa famille, elle sera professeure de musique quelques temps à l'institution Saint-Alyre à Clermont-Ferrand puis à l'école de musique d'Issoire en charge de l'orchestre à corde. Devenue directrice, elle a le plaisir et la fierté de voir se réaliser le projet longtemps repoussé de la nouvelle école de musique de l'Agglo Pays d'Issoire qui peut accueillir près de 450 élèves et qui dispose d'un auditorium de 300 places, d'une scène de 125m<sup>2</sup> où peuvent se produire plus de 100 musiciens.

Dans leur résidence principale à Saint-Maurice-es-Allier, les Voicu ont vu l'urbanisation se rapprocher, les piscines se généraliser, la circulation s'intensifier. A la retraite, l'un et l'autre ont envie de plus de naturel, de moins de chaleur et Sabina rêve d'une source d'eau claire.

Ils cherchent sur Google Earth un lieu isolé loin de la circulation et du monde, contactent propriétaires et mairies pour trouver la perle rare. C'est la secrétaire de mairie de Brousse qui leur parle de Montgrain et les aiguille vers Jean-Luc Coupat un lundi après-midi jour de sa permanence. Coup de chance, il connaît bien une maison à vendre dans ce village inhabité depuis des décennies. Coup de cœur de Sorin pour cette construction au toit effondré dont



les murs menacent de s'écrouler. Plus de réserve pour Sabina effrayée par l'ampleur de la tâche à accomplir pour rendre le lieu habitable... La découverte de la source la décide !

C'est donc en 2019 que le couple prend possession de la maison et de la grange au bout du chemin de Montgrain. Avec l'aide d'un maçon d'Issoire, comme eux d'origine roumaine, les bâtiments sont sécurisés. Dans la bergerie ils aménagent des pièces de vie et font de l'ancienne habitation une charmante cour ouverte sur le ciel où subsistent portes, fenêtres et manteau de cheminée. Sorin s'adonne à la méditation dans le silence, se revendique sauvage, refuse désormais de se produire en concert et même de se rendre à des manifestations publiques. Sabina se nourrit de l'énergie des granits du Livradois, s'abreuve à l'eau fraîche de sa source et s'adonne à sa passion, la culture des fleurs et des légumes dont elle produit les semences.

N'ayez crainte si vos pas vous conduisent vers Montgrain, ces sauvages-là sont des gentils, souriants, accueillants et prêts à bavarder avec les visiteurs ! Ils veulent seulement « harmoniser les vibrations actives » et vivre en paix dans notre Livradois. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.



# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## Saint Eloysir

2022 a été marqué par une reprise en douceur des activités de l'association : après la réussite de l'apéritif dinatoire organisé en 2021 en collaboration avec la municipalité nous avons décidé de renouveler l'expérience le 6 août 2022.

Le succès ne s'est pas démenti : plus de 80 personnes, habitants permanents et résidents secondaires et leurs familles se sont réunis pour de joyeuses retrouvailles autour d'une sangria préparée par Narcisse, des toasts et des desserts confectionnés avec des cerises et des myrtilles ramassées dans la commune. La rencontre animée par le duo Souffleurs de Lune s'est poursuivie tard dans la soirée par la reprise en chœur de standards de la chanson française du Temps des Cerises jusqu'à Noir Désir.



Le 5 novembre nous avons renoué avec la tradition de la soirée châtaignes. le jus des pommes collectées par Michel Vergnaud, Maryse Besseyrias et Joëlle Marotte et pressé chez le spécialiste de l'opération, notre ami du Monestier Jojo Dumas.



Une cinquantaine de personnes ont partagé cette veillée durant laquelle le magicien *Maverick* a réjoui les participants avec ses tours de cartes dont aucun n'a percé le mystère.

L'assemblée générale du printemps 2023 décidera des actions à mener au cours de l'année, vous y êtes tous cordialement invités.



## La Société de Chasse

La saison 2021/2022 a été clôturée au mois de février, avec 4 sangliers prélevés et la réalisation du quota donné par la fédération pour les chevreuils.

Pour finir la saison, et avec l'accalmie des préventions sanitaires contre la COVID, la société a organisé un banquet qui s'est déroulé le 28 Août aux Amouilhaux.

La saison 2022/2023 a donc débuté avec un nombre d'adhérents inchangé dans la société. De plus, la moitié des bracelets chevreuils ont été réalisés et un sanglier.

Nous signalons toujours nos zones de traques lors des battues par des panneaux jaunes « Attention chasse en cours », comme vous pouvez le voir sur la photo ci-contre. Ceci permet de signaler que des chasseurs sont postés dans cette zone et que les chiens peuvent éventuellement traverser les routes.



SI ON REGARDE PLUS LOIN ...



Outre le fait de prélever du gibier, la chasse a aussi pour but d'observer et suivre la population et la reproduction des animaux.

Cette année, avec la participation de la fédération des chasseurs et de l'OFB, nous sommes mis à contribution pour suivre la reproduction des laies sur le territoire en observant dans un premier temps si le biotope et la fructification forestières, tels que les glands par exemple, jouent un rôle favorable pour la reproduction.

Si vous êtes victimes de prédateurs, de dégâts ou toutes autres questions vous pouvez me contacter.

*La présidente,  
Cindy Farreyre*



## Le Bon Saint Eloy

C'est avec un bel enthousiasme que les activités de notre association ont repris leur cours normal, après l'arrêt des risques liés à la covid, suivant en cela les perspectives dessinées en 2021.

L'association a pu ainsi :

-Mettre en place une boîte aux livres, implantée derrière le bâtiment de la mairie, dans un renforcement l'abritant des intempéries. Cette petite bibliothèque libre d'accès permet à ceux qui le souhaitent de déposer livres et revues, et d'emprunter les documents qui s'y trouvent. Le choix est vaste à ce jour, tant au niveau de la littérature jeunesse, que pour celle en direction des adultes (romans, histoires, BD).

Grand merci à la mairie qui a assuré son installation.

-Poser de nouveaux panneaux en remplacement de ceux existants devenus vétustes, à « la croix chenu » » à « la source de la Dolore » et à « la fontaine du bon Saint Eloy ». Une signalisation a été mise pour la première fois à côté de la « croix de la taverne ». Le travail, bois et sculpture, en a été confié à Monsieur Philippe Gentil artisan d'Auzelles. La pose a été assurée par des membres de l'association.



-Organiser un magnifique concert le 18 septembre à l'église consacré au musicien Couperin et sa « 3ème leçon des ténèbres » et son « Magnificat ». Cette manifestation a accueilli environ 70 personnes.

C'est toujours un grand plaisir de les convier à découvrir par ce biais notre commune et son dynamisme malgré de nombre restreint d'habitants qui y résident en permanence.

-Toujours à l'église, un groupe important de bénévoles a consacré dans la bonne humeur, une journée à un grand nettoyage rendu nécessaire après la fin provisoire des travaux par l'entreprise en charge de ceux-ci.

Cette entraide a également permis de restaurer et traiter le confessionnal qui subissait l'attaque des vers à bois.

Un grand merci à toutes et tous.

L'inventaire des biens mobiliers culturels conservés dans l'église de Saint-Eloy-la-Glacière a été effectué par la commission diocésaine d'art sacré.



Celle-ci a confirmé le grand intérêt patrimonial de plusieurs des biens qui s'y trouvent, notamment, pour le panneau haut relief de « Dieu le Père» (époque Louis XIV), et les retables et autels situés dans le transept (époque régence Louis XV). Ce sont ces éléments que l'association souhaiterait faire restaurer à l'avenir.

La prochaine assemblée générale qui aura lieu au printemps 2023 permettra de définir plus précisément des nouvelles actions à mener dans le bourg et les villages.

Nous espérons comme chaque année que quelques personnes de la commune nous rejoindront pour que, dans la bonne humeur et la convivialité, nous puissions poursuivre nos activités.

*Jacqueline Dajoux, Présidente de l'association*



## Dossier : Ambert Livradois Forez, un territoire à votre service

Dans notre numéro N°27 de décembre 2020 nous avons consacré nos dossiers aux Maisons de Services de la communauté de communes ALF et à la gestion des déchets, cette année nous vous présentons d'autres services à la population apportés par la Com Com.

Ces informations sont extraites du site internet de l'ALF : <https://www.ambertlivradoisforez.fr/un-territoire-a-votre-service/services-a-la-population>

### MAISON DE RETRAITE AU GRAND CŒUR

---

La communauté de communes Ambert Livradois Forez gère l'EHPAD (maison de retraite) "Au Grand Coeur" situé sur la commune d'Olliergues.

L'EHPAD « Au Grand Coeur » se situe en plein cœur du Parc naturel régional Livradois-Forez sur la commune d'Olliergues. Il est composé de 16 chambres sur deux étages avec ascenseur. Ce petit établissement à taille humaine, permet une prise en charge chaleureuse, où l'on y trouve l'esprit d'une vie de famille.

L'EHPAD dispose de chambres spacieuses avec salle de bain privative ainsi qu'une salle de vie, un lieu convivial où sont partagés les repas et les activités. L'établissement dispose également de deux terrasses, une par étage.

La prise en charge repose sur un projet de soin individualisé, qui permet un accompagnement quotidien adapté au résident en fonction de son rythme de vie, de ses besoins et de ses choix. Le suivi médical est assuré par l'équipe infirmière en collaboration avec le médecin traitant du résident. L'établissement offre aux résidents les aides nécessaires et adaptées pour toutes situations de dépendance.

---

#### COMMENT FAIRE UNE DEMANDE D'ENTREE ?

---

[ViaTrajectoire](#) est un site internet permettant de trouver un établissement, de faire la demande d'entrée en ligne, de transmettre le dossier au médecin traitant et de suivre .

## EN SAVOIR +

### EHPAD Au Grand Coeur

28 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 63880 Olliergues  
04 73 95 58 82 – [ehpad.grandcoeur@ambertlivradoisforez.fr](mailto:ehpad.grandcoeur@ambertlivradoisforez.fr)

**Alexia PAUL, responsable de l'EHPAD**

[alexia.paul@ambertlivradoisforez.fr](mailto:alexia.paul@ambertlivradoisforez.fr)



## MOBILITÉ ET COVOITURAGE

---

**Afin de diminuer les déplacements « tout voiture » et de rompre l'isolement des personnes qui ne conduisent pas, la communauté de communes met en place ou encourage des moyens de transports collectifs alternatifs.**

### COVOITURAGE

---

Pour vos déplacements avez-vous pensé au covoiturage ? C'est moins cher, moins de circulation, moins de pollution, et l'occasion de partager un moment convivial ! La communauté de communes Ambert Livradois Forez encourage le covoiturage en aménageant des aires réparties sur l'ensemble du territoire, au total 9 aires sont dédiées au covoiturage.

Mov'ici Auvergne-Rhône-Alpes est une plateforme régionale de covoiturage facile et sans frais ! Accessible sur internet ou via l'application mobile, elle permet la mise en relation des usagers désireux de partager leur trajet.

### **Pour covoiturer c'est par ici !**

#### **Pratiquer le covoiturage en France : les conditions**

Pour **pratiquer le covoiturage**, le conducteur est dans l'obligation de souscrire une assurance responsabilité civile. Ainsi, en tant que passager, vous êtes protégé en cas de sinistre. Il s'agit de la garantie de base de l'assurance auto, et les dommages seront couverts même par une assurance auto à bas prix. Attention toutefois car l'assureur peut ajouter des clauses au contrat concernant des trajets quotidiens que vous souhaitez faire tels les trajets entre collègues pour se rendre sur le lieu de travail en partageant le même véhicule. De plus, en cas de prêt de volant, il faut savoir que c'est le propriétaire du véhicule qui verra son attestation de bonus-malus impactée en cas de sinistre. En effet, le relevé d'information automobile du propriétaire du véhicule en gardera la trace car en prêtant le volant lors du covoiturage, le propriétaire "prête" son assurance et par extension, son coefficient de bonus-malus.

### LIGNES INTERURBAINES REGIONALES

---

- **Ligne P76 : Ambert – Saint-Anthème – Montbrison**  
**Avec correspondance vers Saint-Etienne (ligne 11)**  
**Tarif : Ambert – Montbrison : 3 €**  
**Circulation : du lundi au vendredi**  
Sur réservation uniquement auprès de Kéolis Loisirs et Voyages au 04 87 73 72 74 (9h à 12 et 14h à 16h – Possibilité de réserver la veille pour le lendemain ou le vendredi pour le lundi)
- **Ligne 19 : Vichy – Thiers – Ambert – Arlanc**
- **Ligne 27 : Ambert – La Chaise-Dieu – Le Puy-en-Velay**  
**Tarif : 11,60 €**  
**Circulation : un aller le lundi matin au départ de la gare d'Ambert (6h11 – arrivée 7h56)**  
un retour le vendredi soir. Départ du Puy-en-Velay à 18h20, arrivée à Ambert à 19h52
- **Ligne 82 : Arlanc – Ambert – Clermont-Ferrand**

## BUS DES MONTAGNES

---

Ce service permet aux populations les plus retirées de se rendre aux marchés locaux et à des événements ponctuels. Ces transports sont, en partie, financés par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

## MOBIPLUS

---

Mobiplus est un dispositif à destination des personnes en insertion professionnelle et de plus de 75 ans. Le Chèque mobilité MobiPlus est un coup de pouce pour les déplacements quotidiens, personnels ou professionnels.

- **Pour les plus de 75 ans** : chèques utilisables pour payer le taxi partenaire du dispositif, le transporteur du réseau Transdôme ou encore le Bus des Montagnes. départemental du Puy-de-Dôme.
- **Pour les personnes en parcours d'insertion professionnelle, BRSA ou jeune accompagné par la mission locale** : chèques utilisables pour payer le taxi ou la société de location de deux-roues partenaires du dispositif ou le transporteur du réseau Transdôme (si vous n'êtes pas titulaire de la carte gratuite). Demande à renseigner en CAMS.

### Une aide concrète pour se déplacer dans le département

---

Atout essentiel pour l'autonomie des personnes âgées et des demandeurs d'emploi, la mobilité contribue à lutter efficacement contre l'isolement et l'exclusion des personnes les plus fragiles.

Le système de transport MobiPlus tente d'apporter une réponse simple et solidaire à vos besoins essentiels de déplacements :

- Pour aller faire les courses
- Pour chez le médecin
- Pour effectuer une démarche d'insertion,
- Pour se rendre à une formation
- Pour effectuer recherche d'emploi
- Et bien plus !

MobiPlus est fait pour vous !

MobiPlus vous aide à voyager, pour être un citoyen à part entière de notre société.



### Comment ça marche ?

---

Mobiplus se présente sous la forme d'un chéquier. Il vous suffit de donner un ou plusieurs des 20 chèques du carnet à l'un de nos prestataires de transports quand vous utilisez à son service.

Chaque chèque a une valeur unique de 3 €.

### Où peut-on utiliser les chèques ?

---

Les chèques Mobiplus peuvent être utilisés auprès de nos transporteurs partenaires : chauffeur de taxi, Bus des Montagnes et réseau interurbain.



Vous pouvez même l'utiliser pour louer un deux-roues ou encore pour réaliser des réparations de votre véhicule auprès du **garage Détours** et **Actypoles**.

## Comment obtenir le chéquier ?

- **Vous avez 75 ans ou plus :**  
Remplissez l'imprimé de demande de chéquier, disponible en mairie, dans les circonscriptions d'action médico-social ou en téléchargement via le lien ci-dessous et le retourner au :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PUY-DE-DOME  
POLE SOLIDARITES SOCIALES  
SERVICE MOBILITES SOCIALES  
24 RUE SAINT-ESPRIT  
63000 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

- **Vous êtes bénéficiaire du RSA :**  
Prenez contact avec un travailleur social dans la Maison des Solidarités de votre secteur.
- **Vous avez moins de 26 ans :**  
Renseignez-vous auprès de votre mission locale.

Dans chacun des cas, la demande est étudiée par une commission. Si un avis favorable est donné, vous recevrez à votre domicile le chéquier, dans un délai d'un mois.

### EN SAVOIR +

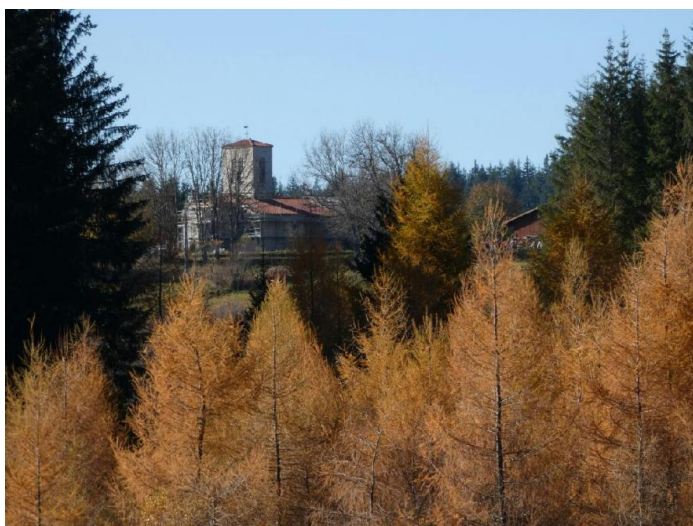
Pôle Solidarités Sociales  
Service Mobilités Solidaires

<https://www.puy-de-dome.fr/routes-deplacements/mobiplus.html/>

Tel : 04 73 42 35 71 [mobiplus@puy-de-dome.fr](mailto:mobiplus@puy-de-dome.fr)

## PORTAGE DE REPAS

La communauté de communes  
**Ambert Livradois Forez propose un  
service de portage de repas froids à  
domicile, sur plusieurs secteurs.**



### CRITERES POUR EN BENEFICIER

- **Être habitant des communes:** Aix La Fayette, Bertignat, Chambon sur Dolore, Condat Les Montboissier, Echandelys, Fayet-Ronaye, Fournols, Grandval, Le Monestier, St Amant-Roche-Savine, St Bonnet Le Bourg, St Bonnet Le Chastel, Ste Catherine, St Eloy La Glacière, St Germain L'Herm, Doranges, St Alyre d'Arlanc, Novacelles ;
- **Être âgé d'au moins 60 ans ou être handicapé et/ou victimes d'immobilisation temporaire.**

---

## LA FREQUENCE DES LIVRAISONS

---

1 ou 2 repas livrés 3 fois par semaine les après-midis (selon secteur : les lundis, mercredis et vendredis ou les mardis, jeudis et samedis) – Pas de livraison les jours fériés.

La livraison de 1 ou 2 repas se fait les après-midis (entre 13h00 et 18h00) 1 jour sur 2 selon le secteur :

- Tournée 1 : **lundi – mercredi – vendredi** pour la commune de **St Eloy La Glacière**.

Pas de livraison les dimanches et jours fériés.

IMPERATIF : présence obligatoire des bénéficiaires lors des livraisons de repas (un créneau horaire vous sera communiqué lors de l'inscription). Dans le cas d'une impossibilité, **il vous sera demandé de signer une décharge**. Dans tout autre cas, le repas sera facturé et non livré

---

## LA COMPOSITION DES MENUS

---

- Potage ;
- Entrée ;
- Viande ou poisson (au choix) ;
- Légume ;
- Fromage ;
- Dessert ;
- Pain compris.

Possibilité d'avoir des régimes alimentaires tels que : diabétique – sans sel – sans résidu – viande hachée – repas mixé – sans sauce – sans lait – sans poisson

---

## TARIFS

---

Le prix du repas : de 7 € à 7,80 € selon les revenus.

Le paiement des repas s'effectue tous les mois à terme échu. La facture est envoyée au domicile du bénéficiaire. Le règlement doit être retourné au Trésor Public. Tous repas commandés sont dûs sauf si l'annulation intervient une semaine avant la livraison prévue.

### **EN SAVOIR+**

**Frédéric LÉGER, responsable du service portage de repas**  
04 73 72 72 23 – [frederic.leger@ambertlivradoisforez.fr](mailto:frederic.leger@ambertlivradoisforez.fr)

**Christelle BENOIT, agent en charge de la facturation du portage de repas**  
04 73 82 70 74 – [christelle.benoit@ambertlivradoisforez.fr](mailto:christelle.benoit@ambertlivradoisforez.fr)

**CIAS**  
mairie annexe d'Ambert  
boulevard Henri IV  
63600 Ambert

# MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DE FOURNOLS

à partir du 1<sup>er</sup> octobre, nouvel horaire

**LUNDI : 9h30-12h //13h-16h**

Une permanence se tient désormais  
tous les jeudis

à la Maison de services au public de St GERMAIN L'HERM  
de 9h30-12h30 // 13h30-16h



AMBERT  
LIVRAOIS  
FOREZ

15 avenue du 11 novembre  
63600 Ambert  
04 73 72 71 40



Coordonnées : Céline BONNAND

Rue de la Poste  
63980 FOURNOLS  
msap.fournols@ambertlivradoisforez.fr  
04 73 95 23 44



Coordonnées : Marine DUCHAMPT

Route de la Chaise Dieu  
63 660 St Germain L'Herm  
msap.stgh@ambertlivradoisforez.fr  
04 73 82 90 35



AMBERT  
LIVRAOIS  
FOREZ

## Gestion des Déchets

Les changements mis en place à partir du 14 novembre sont les suivants :

- **des bacs de tri seront installés dans chaque village** (au total c'est 1200 villages nouveaux que nous allons équiper de bacs jaunes - la mise en place prendra plusieurs semaines, il y a 2500 bacs jaunes à distribuer),
- **la collecte s'effectuera désormais tous les 15 jours pour les ordures ménagères en alternance avec les bacs jaunes de tri sélectif.**

Chacun aura donc accès à des bacs de tri sélectif à proximité de chez lui. Il n'y aura donc plus d'excuse pour ne pas trier ses emballages et papiers/cartons. Par ailleurs, le service Déchets poursuit le déploiement du compostage qui a pour but de réduire la quantité des ordures jetées dans les bacs verts.



Agence Départementale  
d'Information  
sur le Logement  
du Puy-de-Dôme

Pour toutes vos **questions juridiques ou techniques**  
**sur le logement :**

Acheter, vendre ou louer un logement,  
investir dans l'immobilier, réaliser des travaux,  
connaître les normes ou la qualité du bâti,  
gérer un logement en copropriété ...

*Demandez des **conseils** d'experts  
avant d'agir !*

Contactez le guichet unique  
gratuit et indépendant

**ADIL du Puy-de-Dôme**

Par courrier, courriel, téléphone ou rendez-vous

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, sauf le lundi matin.

Des **permanences** sont organisées sur le département.

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République - 63100 CLERMONT-FERRAND

**04 73 42 30 75**

***contact@adil63.org*** ***www.adil63.org***



**La Mairie à votre service**  
**Tél. : 04.73.95.70.11- E-Mail : saint-eloy-la-glaciere.mairie@wanadoo.fr**

PIECE DESIREE	OU S'ADRESSER	A FOURNIR	COUT	OBSERVATIONS
Extrait d'acte naissance	mairie du lieu de naissance	date de naissance nom et prénom	gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec adresse
Extrait d'acte de mariage	mairie du lieu de mariage	date du mariage nom et prénom	gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec adresse
Extrait d'acte de décès	mairie du lieu de décès	date du décès nom et prénom	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec adresse
Carte d'électeur	Mairie du domicile	pièce d'identité et justificatif de domicile	Gratuit	Avoir son domicile réel ou être inscrit au rôle des contributions directes depuis 5 ans avoir 18 ans
Carte d'identité (Depuis 2014, validité portée à 15 ans. S'applique au CNI délivrée à partir de 2004 sauf cas spéciaux, ex : voyage...)	Mairie de Cunlhat, Ambert, Issoire (prendre RV)	2 photos d'identité 1 copie intégrale de l'acte de naissance (si 1 <sup>ère</sup> demande CNI sécurisée) 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois	Gratuit  Timbre fiscal de 25 € en cas de perte ou de vol	Autorisation parentale pour les mineurs
Certificat d'autorisation de sortie de territoire délivré aux mineurs de nationalité française	A faire vous même	Carte d'identité	Gratuit	CERFA disponible sur internet
Passeport	Mairie de Cunlhat, Ambert, Issoire (prendre RV)	Carte d'identité, 2 photos, 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois	Timbre fiscal (86 Euros)	
Casier Judiciaire	Ministère de la Justice Casier Judiciaire National 107, Rue Landreau 44079 NANTES CEDEX	1 enveloppe timbrée pour la réponse	Gratuit	
Livret de famille	Mairie du mariage		Gratuit	
Demande d'alignement permission de voirie	Voirie communale : mairie voirie départementale et nationale DDE après avis du maire	Fournir une demande et plan de situation enveloppe affranchie pour retour	Gratuit	
Changement de prénom	Mairie du domicile	Renseignements à la mairie	Gratuit	Demande adressée au Maire
PACS	Depuis le 1 <sup>er</sup> novembre 2017, en Mairie du domicile ou auprès d'un notaire	Renseignements à la mairie	Extrait de naissance de – de 3 mois Attestation de domicile + justificatif	CERFA disponible sur internet
Certificat de domicile	Mairie	Pièce d'identité	Gratuit	
Certificat d'hérédité	Mairie Notaire (acte de notoriété)	Livret de famille de la personne décédée, noms, prénoms, adresse des héritiers	Gratuit	Si la somme à percevoir n'est pas supérieure à 5 335 Euros
Demande d'adduction en eau potable	SIAEP du Bas-Livradois	Plan de situation	Droit de branchement	
DICT (Déclaration d'intention de Commencement de Travaux) pour tous travaux de fouilles, élagage...)	SIAEP ERDF FRANCE TELECOM	Plan avec descriptif des travaux	Gratuit	Imprimés en mairie ou téléchargeable sur INTERNET



Nous espérons que vous avez pris plaisir à ce tour d'horizon de l'année 2022 à Saint-Eloy. Retrouvez régulièrement l'actualité de notre commune, les photos des manifestations et les articles de presse qui lui sont consacrés sur le site internet de la commune : <http://www.saint-ely-la-glaciere.fr> ou sur notre page Facebook.

